Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260611-DELIB2026_26-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le onze juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le cinq juin, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, GRAIGNIC Béatrice, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absents ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal à LE QUAY Michel, OGER François à PATIN Hélène.
Absente excusée : LE CORRE Floriane
Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Madame Hélène PATIN désignée pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

2026/26 : Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 9 avril 2026

Le procès-verbal du Conseil municipal du 9 avril 2026 rédigé par Madame Sonia RACAPE, secrétaire de séance, a été adressé aux conseillers municipaux le 5 juin 2026.

Vu, le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Après avoir pris connaissance des éléments, le conseil municipal,

- approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026

Votants : 13	Pour : 12	Abstention : 1	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH

La secrétaire de séance,
Hélène PATIN

MAIRIE DE LANVAUDAN 56240 MORBIHAN